



Lettre Ouverte

Université Lumière Lyon II - Suppression de 1200 places en licence d'ici 3 ans ?

Le Conseil d'Administration du vendredi 23 septembre 2022 de Lyon II ne s'est pas déroulé comme nous le souhaitons. En effet, la présidence de l'université a proposé à l'assemblée de **voter POUR la suppression de 500 places de L1 à la rentrée 2023-2024** à la suite du diagnostic d'insalubrité du bâtiment L du campus Porte des Alpes.

Rappelons que l'administration, les professeur-e-s et les organisations représentatives des étudiant-e-s partagent la défense du service public, de l'enseignement supérieur et s'efforcent chaque jour qu'ils correspondent au mieux aux besoins de celles et ceux qui le font vivre grâce à notre travail de fond collectif.

Avant la fermeture estivale, le vote des budgets laissait voir une bonne gestion de la trésorerie, centrée sur la rénovation des bâtiments du campus de Porte des Alpes et l'achat de nouveaux matériels plus performants.

Aujourd'hui et **à cause du retard dans les fonds alloués à l'Université Lumière Lyon II opérées dans les contrats de plan Etat-Région (CPER) ; mais également à cause de la suppression par la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'une enveloppe budgétaire qui permettait l'emploi de nombreux étudiant-e-s qui contribuaient aux bonnes conditions d'études à l'université ; et à cause de mise en place d'appel à projet avec des critères excluant d'office les universités de notre région placée dans des métropoles**, Lyon II n'est plus en mesure d'assurer de bonnes conditions d'études pour les étudiant-e-s comme pour les professeur-e-s et les équipes administratives.

Ainsi, la présidence de l'université ne voit pas d'autres solutions que d'installer des Algeco (bâtiments modulaires provisoires) en urgence pour accueillir les étudiant-e-s qui avaient cours dans ces bâtiments insalubres. En complément, certain-e-s étudiant-e-s sont dans l'obligation de se rendre à l'Hippodrome de Parilly pour suivre leurs cours, la location de ce lieu étant extrêmement chère.

A l'heure actuelle, **les étudiant-e-s ne savent pas où ils auront cours demain** et sont **contraints d'allonger leurs temps de trajet quotidien** en allant jusqu'à l'Hippodrome. **Cette situation met en péril l'apprentissage des étudiant-e-s de Lyon II** et les conditions d'enseignement des équipes de professeurs.

L'ultime recours imaginé par la présidence de l'université pour pallier ces manques de place et de moyen est de supprimer 500 places dès la rentrée prochaine pour que **d'ici 3 ans ce soient 1200 places de licence qui soient supprimées**. Les effectifs des filières qui seront les plus touchés sont ceux de Géographie, Civilisations et Histoire, Etudes de Communication et Psychologie, filières d'orientation et de réorientation privilégiées par les étudiants, dont l'expertise trouvera toujours son appréciation sur le marché du travail.

Aujourd'hui, la présidence de Lyon II a le sentiment que la suppression des places de licence est la seule solution permettant de mettre en lumière les problèmes de financements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; qui comblerait la destruction et la reconstruction de bâtiments insalubres.

Le constat est simple : **les conditions d'études et d'accès à l'université se dégradent une fois de plus et la réorientation des étudiant-e-s se complique.**

L'université doit rester un lieu d'enseignement supérieur accessible pour tous ceux et toutes celles qui le souhaitent avec les conditions d'études adéquates pour permettre la réussite scolaire.

Les élu-e-s étudiant-e-s GAELIS ne cautionnent pas, qu'une fois de plus, la qualité de l'Enseignement et le bien-être des étudiant-e-s soient la variable d'ajustement de l'université face aux manquements des institutions nationales et surtout régionales. **Il est urgent que les pouvoirs publics réinvestissent pleinement dans les services d'enseignement publics** pour la réussite de la jeunesse.